

LSAP



Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 14 février 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration.

Lors de la récente interpellation sur le risque de pauvreté au Luxembourg, Madame la Ministre vient de proclamer que chaque citoyen vivant au Luxembourg peut se permettre une place dans une maison de retraite, voire une maison de soins. Cependant, le complément gériatologique, pris en charge par le Fonds national de solidarité, est un outil bien répandu et malheureusement incontournable pour beaucoup de personnes ne disposant pas des ressources personnelles pour couvrir le coût de leur maison de retraite avec les soins respectifs. Cet outil important montre que tout le monde n'a pas obligatoirement les moyens nécessaires pour pouvoir régler ces charges.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration,

- Combien de personnes bénéficient de l'allocation complémentaire au 31 décembre 2019 ?
- Quel est le nombre actuel de bénéficiaires de cette aide ?
- Quel est l'évolution des prix d'hébergement ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Simone Asselborn-Bintz".

Simone Asselborn-Bintz  
Députée



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, de l'Intégration  
et à la Grande Région

Luxembourg, le 20 février 2020

Réf. 2020/ *1192*

Dossier suivi par :  
Dominique Faber  
Tél : 247 86540

CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le:  
20 FEV. 2020

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration

à

Monsieur le Ministre aux Relations avec le Parlement

**Concerne :** question parlementaire n° 1877 de Madame la Députée Simone Asselborn-Bintz.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en annexe ma réponse à la question parlementaire n° 1877 de Madame la Députée Simone Asselborn-Bintz en vous priant de bien vouloir la transmettre à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le Ministre de la Famille et de l'Intégration,

Corinne CAHEN

**Réponse de Madame le Ministre de la Famille et de l'Intégration à la question parlementaire n° 1877 de Monsieur la Députée Simone Asselborn-Bintz relative au complément accueil gérontologique**

**1) + 2)**

Au 31 décembre 2019, 615 personnes ont bénéficié du complément versé par le Fonds national de Solidarité en vertu de la loi du 30 avril 2004 autorisant le Fonds national de solidarité à participer aux prix des prestations fournies dans le cadre de l'accueil aux personnes admises dans un centre intégré pour personnes âgées, une maison de soins ou un autre établissement médico-social assurant un accueil de jour et de nuit.

Au 31 janvier 2020, 610 personnes ont bénéficié du complément de l'accueil gérontologique dans le contexte de la loi ci-dessus.

Les chiffres relatifs à la prestation de l'accueil gérontologique sont publiés dans le rapport d'activités du ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région.

**3)**

Les prix de pension dans les centres intégrés et les maisons de soins sont fixés par les gestionnaires ; le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ne peut se prononcer sur l'évolution de ces tarifs. Le registre prévu par le projet de loi n°7524 portant sur la qualité des services pour personnes âgées et dans lequel tous les gestionnaires seront tenus de publier, entre autres, les prix d'hébergement pratiqués en fonction de la catégorie et du type de logement, permettra à l'avenir de suivre l'évolution des prix d'hébergement.

Pour ce qui est des structures d'hébergement gérées par l'établissement public SERVIOR, il est à noter que la dernière hausse généralisée du prix de pension, en-dehors des augmentations liées à l'indexation, remonte à décembre 2009.